

Formulaire de candidature

PRIX LEADER DES REGIONS 2014-2022

Nom du projet	Atelier de prefabrication de murs isolés en bottes de paille
Nom du Porteur de projet	Echopaille
Structure Juridique du Porteur de projet	SCOP
Nom du GAL	L'Entente Pays de Vannes
Région	Bretagne

ELEMENTS BUDGETAIRES

Montant total du projet	966 730.00 €
Montant FEADER	50 000 €
Nom des cofinanceurs	Région Bretagne, Etat

INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (200 mots maximum)

Depuis sa création en 2007, l'entreprise ECHOPAILLE est dédiée à la construction de bâtis écologiques et utilise des matériaux biosourcés issus de l'économie circulaire. Soucieuse de la biodiversité de notre planète et de la préservation de ses ressources, elle est engagée dans une optique de transition écologique et énergétique, et cela de la conception jusqu'à la réalisation des constructions. Elle adopte une réflexion éco-responsable qui favorise des filières courtes, permet d'avoir un bilan d'énergie grise faible, conçoit des habitats performants en terme d'isolation tout en cherchant le meilleur compromis entre les choix des produits à mettre en œuvre, leur coût final et le rendu. Bien que le cœur de métier soit l'isolation de bâtiments et maisons en bottes de paille, elle a développé un savoir-faire avéré dans les domaines suivants :

- charpente traditionnelle
- réalisation de maison en ossature bois
- isolation paille (et ouate de cellulose, laine de bois, roseaux)
- pose de menuiseries extérieures
- travaux connexes et annexes au métier du bois

L'équipe est actuellement composée de quinze personnes en CDI dont une personne à temps partiel, de stagiaires et d'apprentis.

Formulaire de candidature

PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (500 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Située en Bretagne, dans le Morbihan, sur la commune de Questembert, au lieu-dit Cleherlan, la scop est certifiée label RGE pour les travaux d'amélioration des performances énergétiques et détient également la certification *Propaille* pour la mise en oeuvre et l'assurabilité du matériau paille. Autant de reconnaissance qui place cette entreprise comme un modèle de développement économique vert et de transmission de pratiques soucieuses de l'environnement.

Faute d'équipements adaptés, notamment l'isolation en toiture qui demande des machines lourdes et de grands espaces, le périmètre d'action se limite au Morbihan et aux départements limitrophes (Ille et vilaine et Loire- Atlantique). Pour envisager étendre leur savoir-faire éco-responsable, élaborer les toitures, stocker et intervenir sur des chantiers sur une courte durée, tout en mettant en avant les atouts d'une isolation en paille, leurs constructions doivent être préfabriquées mais aussi stockées en atelier. Pour pallier à ces diverses problématique, l'entreprise a ainsi souhaité acquérir un nouveau terrain pour y créer son propre atelier de pré-fabrication.

Résultats attendus

Autre que l'acquisition d'un terrain et la création d'un atelier, toute les réflexions menées ont pour finalité de valoriser la paille comme isolant non polluant, local, accessible mais aussi d'étendre l'utilisation de matériaux biosourcés.

L'aide de LEADER

La création d'un tel atelier demande de l'espace est de relocaliser l'entreprise. Si auparavant elle été située en Bretagne sur la commune de LARRE, l'aide financière de LEADER leur a permis d'acquérir un terrain plus vaste (à Questembert, toujours en Bretagne) d'une surface de 8 231 m², proche des axes routiers. La partie non utilisée du terrain sera entretenue en éco-pâturage jusqu'à un grandissement futur de l'atelier. Le terrain acheté comprend :

- une unité de production de 840 m² (pour la construction de murs pré-fabriqués)
- un bâtiment administratif de 160 m² (bureaux techniques, vestiaires, salle de repos et vitrine des matériaux utilisés pour la construction)
- un espace de stockage de 300m² (pour les produits finis)



Formulaire de candidature

LE CARACTERE EMBLEMATIQUE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / emblématique du projet. (300 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Les différentes directives européennes et nationales (la loi climat et résilience de juin 2021, le pacte vert pour l'Europe de décembre 2019, la COP 21 et toutes les autres COP qui ont suivi et suivront, les CRTE, les PCAET etc) témoignent d'un réel engagement pour protéger notre planète, préserver ses ressources et accélérer le développement durable. Notre stratégie LEADER soutient des projets structurants convergeant vers le développement d'un territoire éco-responsable à énergie positive afin d'atteindre d'ici l'horizon 2050 les objectifs fixés par l'Europe. L'objectif est de converger vers un territoire sobre et résilient, permettant de répondre aux enjeux et futures pressions du bassin de vie en matière de développement durable.

De plus, au niveau local, de récentes études ont montré un fort exode des populations urbaines vers notre territoire. Cette situation engendre déjà des problèmes liés à la consommation d'énergie et la construction massive de nouvelles maisons. Toujours dans un souci de limiter notre empreinte carbone, de nouvelles pratiques de construction d'habitat doivent être soutenues. La SCOP ECHOPAILLE lie trois problématiques phares de notre stratégie :

- le développement économique vert
- une mise en réseau avec de producteurs locaux (économie circulaire et locale)
- l'accélération de la transition écologique et énergétique par l'utilisation de matériaux biosourcés, locaux et la transmission de pratiques éco-responsables.

L'isolation en paille, bien que tous ses bienfaits soient déjà actés, reste peu commune. Le nombre d'entreprises dédiées à ce secteur en témoigne. Nous pourrions ainsi envisager des moments de transmissions avec des entreprises françaises ou européennes afin de valoriser ce matériau mais aussi étendre ses savoirs faire professionnels qui permettront d'accélérer la transition écologique et réduire la consommation d'énergie. Ces temps d'échanges pourraient prendre la forme de chantiers, ou d'envoi de salariés et étudiants dont les coûts seraient financés par les GAL partenaires.

Lien : <https://www.echopaille.fr/>

Formulaire de candidature

PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET

Insérer quelques photos ou illustrations du projet ou des liens vers des vidéos ou des supports de communication.

